

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 793 162,15 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 71 142,34 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/04/2023 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.





## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.1.1 - Immobilisations brutes = 27 319

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	21 498	5 580		27 078
Immobilisations financières	241			241
TOTAL	21 740	5 580		27 319

## 3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 19 214

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	15 217	3 997		19 214
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	15 217	3 997		19 214

## 3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel industriel	2 609	2 297	312	de 4 à 5 ans
Installations generales	8 246	5 051	3 196	de 3 à 10 ans
Materiel bureau & informatique	15 378	10 924	4 454	de 2 à 5 ans
Mobilier de bureau	844	943	-99	de 4 à 5 ans
TOTAL	27 078	19 214	7 864	

## 3.2 - Etat des créances = 218 006

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	241		241
Actif circulant & charges d'avance	217 764	215 986	
TOTAL	218 006	215 986	241

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 1 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	150	10,00	1 500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	150	10,00	1 500

## 4.2 - Etat des dettes = 249 144

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	48	48		
Fournisseurs	185 497	185 497		
Dettes fiscales & sociales	63 401	63 401		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	198	198		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	249 144	249 144		

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 38 946

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	10 262
Dettes fiscales & sociales	28 684
Autres dettes	
TOTAL	38 946

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 8 169 889**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	8 168 982	99,99 %
Produits des activités annexes	907	0,01 %
<b>TOTAL</b>	<b>8 169 889</b>	<b>100,00 %</b>

**5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 17 784**

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	92 529		92 529
Résultat financier	82		82
Résultat exceptionnel	-3 685		-3 685
Participation des salariés			
<b>TOTAL</b>	<b>88 926</b>	<b>17 784</b>	<b>71 142</b>

**6 - AUTRES INFORMATIONS****6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**6.2 - Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	7	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	8	0

**6.3 - Engagements donnés = 799**

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	799
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	799

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Charges à payer = 38 946**

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	10 262
Fourn. fact. non parvenues( 408100 )	10 262
Dettes fiscales et sociales :	28 684
Dettes provisionnees pour cp( 428200 )	21 260
Charges sociales / cp( 438200 )	2 144
Etat autres charges a payer( 448600 )	5 280
TOTAL	38 946

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois
<b><u>I - Situation financière en fin d'exercice</u></b>					
a ) <i>Capital social</i>	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
b ) <i>Nombre d'actions émises</i>	150	150	150	150	150
c ) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<b><u>II - Résultat global des opérations effectives</u></b>					
a ) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	8 041 638	6 862 239	5 485 068	7 223 846	6 163 506
b ) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements &amp; provisions</i>	-26 561	55 489	176 025	294 366	182 428
c ) <i>Impôt sur les bénéfices</i>		31 090	42 566	84 273	41 467
d ) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &amp; provisions</i>	-26 561	24 399	133 459	210 093	140 961
e ) <i>Bénéfice après impôt, amortissements &amp; provisions</i>	-30 558	21 173	129 825	210 215	138 678
f ) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g ) <i>Participation des salariés</i>					
<b><u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u></b>					
a ) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &amp; provisions</i>	-177	163	890	1 401	940
b ) <i>Bénéfice après impôt, amortissements &amp; provisions</i>	-204	141	865	1 401	925
c ) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<b><u>IV - Personnel :</u></b>					
a ) <i>Nombre de salariés</i>	8				
b ) <i>Montant de la masse salariale</i>	246 654	208 021	188 144	188 927	168 832
c ) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>	32 932	75 666	32 698	82 505	12 586

**Observations complémentaires**

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Des comptes annuels présenté en Euro

Edité le 21/09/2023

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet MARTINIQUE COMPTA FINANCE SARL, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 2 A CARBURANTS SAS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2022 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	793 162
Chiffre d'affaires hors taxes	8 169 889
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	71 142

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour MARTINIQUE COMPTA FINANCE SARL  
Fait à LE FRANCOIS le 01/03/2023

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 609	2 297	312	0,04	428	0,07
Autres immobilisations corporelles	24 469	16 918	7 551	0,95	5 853	0,95
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	241		241	0,03	241	0,04
<b>TOTAL (I)</b>	<b>27 319</b>	<b>19 214</b>	<b>8 105</b>	<b>1,02</b>	<b>6 522</b>	<b>1,06</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	90 481		90 481	11,41	82 651	13,45
Avances & acomptes versés sur commandes					3 078	0,50
Clients et comptes rattachés	203 184		203 184	25,62	137 214	22,32
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	3 482		3 482	0,44	2 773	0,45
. Etat, impôts sur les bénéfiques	5 535		5 535	0,70	11 203	1,82
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 563		5 563	0,70	8 238	1,34
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	476 812		476 812	60,12	363 024	59,06
Charges constatées d'avance						
<b>TOTAL (II)</b>	<b>785 057</b>		<b>785 057</b>	<b>98,98</b>	<b>608 181</b>	<b>98,94</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>812 377</b>	<b>19 214</b>	<b>793 162</b>	<b>100,00</b>	<b>614 704</b>	<b>100,00</b>

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 1 500 )	1 500	0,19	1 500	0,24
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	150	0,02	150	0,02
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	471 226	59,41	450 053	73,21
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>71 142</b>	<b>8,97</b>	<b>21 173</b>	<b>3,44</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>544 018</b>	<b>68,59</b>	<b>472 876</b>	<b>76,93</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	48	0,01	819	0,13
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 497	23,39	87 682	14,26
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	47 258	5,96	34 106	5,55
. Organismes sociaux	10 850	1,37	7 300	1,19
. Etat, impôts sur les bénéficiaires				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 293	0,67	10 586	1,72
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	198	0,02	1 335	0,22
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>249 144</b>	<b>31,41</b>	<b>141 828</b>	<b>23,07</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>793 162</b>	<b>100,00</b>	<b>614 704</b>	<b>100,00</b>



## ORDRE DU JOUR

\* Approbation du droit de communication et régularité des convocations adressées individuellement à chaque actionnaire,

\* Approbation des documents présentés à l'Assemblée Générale et quitus donné au président sur :

- Le rapport de gestion du président sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice clos au 31 décembre 2022,
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article 227-10 du Code du commerce,
- L'inventaire physique arrêté à la date du 31 décembre 2022,
- Les comptes annuels à savoir ; le bilan, le compte de résultat et annexe arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés,
- Affectation du résultat et répartition éventuelle de dividendes,
- Rémunérations du mandat social,
- Pouvoirs pour accomplir les formalités
- Questions diverses.

**Monsieur Alain SAINTE-ROSE, président**, dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- ❖ Un double des lettres de convocation,
- ❖ L'inventaire au 31 décembre 2022,
- ❖ Le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés à la même date,
- ❖ Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- ❖ Le rapport de gestion,
- ❖ Le rapport spécial de la gérance sur les conventions réglementées visées à l'article 227-10 du Code du commerce,
- ❖ Les documents divers et analyses détaillés se rapportant aux questions posées.

Le président rappelle que tous les documents énoncés ci-dessus, ont été communiqués à chaque actionnaire **quinze jours au moins avant la réunion de cette assemblée** à l'exception de l'inventaire au **31 décembre 2022** qui a été tenu à leur disposition dans les mêmes délais au siège social.

L'assemblée lui en donne acte.

Il lit ensuite le rapport du président sur l'activité et la situation de la société durant l'exercice social couvrant la période du **1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022** ainsi que le rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article 227-10 du Code de commerce.



Puis, **Monsieur Alain SAINTE-ROSE**, procède à l'examen des documents d'ordre comptable en donnant lecture du bilan et des comptes sociaux comportant les annexes explicatives et détaillées des différents postes comptables et apporte les commentaires souhaités.

La discussion est déclarée ouverte et des explications sont données aux actionnaires. Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, il est mis aux voix successivement les résolutions suivantes prévues à l'ordre du jour :

### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

Les actionnaires approuvent la régularité des convocations faites et reconnaissent avoir reçu tous les documents précités au moins **quinze jours avant la date de la présente assemblée** et avoir obtenu tous les documents et renseignements complémentaires et toutes explications utiles sur les questions posées.

Ils reconnaissent également l'exercice effectif du droit de communication permanent ou spécial et avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour et enfin déclarent accepter sans exception ni réserve, les formes et délais de convocation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

Les actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du président pour l'exercice clos le **31 décembre 2022** approuvent sans aucune réserve, ni aucune exception, le contenu dudit rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIÈME RÉOLUTION**

Les actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article 227-10 du Code de commerce pour l'exercice clos le **31 décembre 2022**, approuvent sans aucune réserve, ni aucune exception, le contenu dudit rapport.

### **QUATRIÈME RÉOLUTION**

Les actionnaires approuvent le bilan, le compte de résultat et l'annexe comptable arrêtés au **31 décembre 2022** et donnent quitus entier et sans réserve à le président pour l'ensemble de sa gestion au cours de l'exercice social écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

*ASR* *ASR*

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

Les actionnaires approuvent les propositions du président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice de **71 142 euros**, décident de l'affecter, de la manière suivante :

- D'affecter la totalité du résultat de l'exercice au compte « Autres réserves » qui sera créditeur de **542 368 euros**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### SIXIÈME RÉSOLUTION

Pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des 3 dernières années est rappelé dans le tableau ci-dessous.

<b>Années</b>	<b>Distribution globale</b>	<b>Abattement</b>
<b>2021</b>	-	Non applicable
<b>2020</b>	-	Non applicable
<b>2019</b>	105 334 euros	Aucun abattement

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### SEPTIÈME RÉSOLUTION

Nous vous demandons de vous prononcer sur les dépenses et charges non déductibles fiscalement engagées au cours de cet exercice pour un montant de **25 995 Euros**.

La situation que nous venons de vous exposer est reflétée dans les comptes annuels, le bilan et l'annexe que nous vous présentons.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### HUITIÈME RÉSOLUTION

Les actionnaires constatent que le président a perçu une rémunération d'un montant de **0 euro** au titre de l'exercice écoulé.

**Messieurs Alain et Mathieu SAINTE-ROSE** auront droit en outre et sur justifications, au remboursement de leurs frais de déplacement et de représentations engagés pour le compte de la société, étant précisé que ces frais se situent en

MSR 

dehors de ceux se rapportant à la fonction même et normalement à la charge de mandataires sociaux.

Il est également rappelé que lesdites rémunérations seront payées, le cas échéant, en tenant compte des disponibilités de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.


### **NEUVIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès-Verbal des présentes délibérations pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à **11 heures**. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par tous les actionnaires.

**Monsieur Alain SAINTE-ROSE**

certifié conforme  


**Monsieur Mathieu SAINTE-ROSE**

certifié conforme  